



## PREFECTURE DE LA SOMME

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### Installations classées pour la protection de l'environnement

#### Commune de BOVES

Le public est prévenu qu'en application de l'arrêté préfectoral du **25 JUL. 2016**, il sera procédé du 16 août 2016 au 16 septembre 2016 inclus, soit pendant 32 consécutifs, à une enquête publique unique sur les demandes présentées par SCI GOODMAN JULES VERNE LOGISTICS, dont le siège social est situé 62 rue de la Chaussée d'Antin à PARIS (75009), en vue d'obtenir le permis de construire et l'autorisation d'exploiter un bâtiment de stockage sur le territoire de la commune de BOVES, secteur Est, parcelles cadastrées section ZC n° 4, 29, 31, 33, 42, 54, 55. Les informations relatives à cette procédure peuvent être demandées à la préfecture de la Somme (Direction des affaires juridiques et de l'administration locale - bureau de l'administration générale et de l'utilité publique).

L'ouverture de l'enquête publique sera annoncée dans la commune de BOVES ainsi que dans les communes de BLANGY-TRONVILLE, GENTELLES, GLISY et LONGUEAU incluses dans son rayon d'affichage, et sur le site de la préfecture : <http://www.somme.pref.gouv.fr>. Le résumé non technique de cette demande sera publié sur ce même site.

Pendant cette période, les pièces des dossiers (dont l'étude d'impact, l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, réalisées dans les conditions prévues par les articles R 122-1 à R 122-16 du code de l'environnement) ainsi qu'un registre d'enquête unique seront déposés au secrétariat de la mairie de BOVES afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, à l'exception des jours fériés et chômés, et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de BOVES, qui sera le siège de l'enquête, et seront annexées au registre de cette commune.

Monsieur Patrick JAYET, qui assure les fonctions de commissaire-enquêteur, siégera à la mairie de BOVES:

^ lundi 16 août 2016 de 9h00 à 12h00, jeudi 25 août 2016 de 14h00 à 17h00, samedi 3 septembre 2016 de 9h00 à 12h00, vendredi 16 septembre 2016 de 14h00 à 17h00.

M. Jean-Pierre LIGNIER est désigné en qualité de suppléant.

Par ailleurs toute personne intéressée pourra obtenir communication du rapport et des conclusions émis par le commissaire-enquêteur ainsi que du mémoire en réponse du demandeur en s'adressant à la préfecture de la Somme (Direction des affaires juridiques et de l'administration locale, bureau de l'administration générale et de l'utilité publique) ou à la mairie de BOVES.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou une décision de refus. Elle sera prise par arrêté du préfet de la Somme.

Amiens, le **25 JUL. 2016**

Pour le Préfet et par délégation,  
Pour le Directeur empêché,  
La Chef de bureau,

Marie-Line PIGEON